

Campagne nationale
des accidentés de la vie

CANCERS & ENVIRONNEMENT mobilisons-nous !

DOSSIER DE PRESSE

réseauvigilance
fnath.org

FNATH

Association
des accidentés de la vie

www.fnath.org

Contact

François Verny, relations presse

01 45 35 31 87

francois.verny@fnath.com

Arnaud de Broca, secrétaire général

06 20 51 04 83

Pour en savoir plus:

www.fnath.org

www.jacintesdelespoir.org

www.reseauvigilance.org (dès le 19 octobre)

Sommaire

Au service de tous les accidentés	Page 4
Des causes trop mal connues	Page 5
Des chiffres qui en disent long	Page 6
Témoignages	Page 7
Une semaine pour sensibiliser	Page 8
Un réseau pour mobiliser dans la durée	Page 9
Partenaires d'une grande action	Page 10

La FNATH

Au service de tous les accidentés

Depuis sa création en 1921, la FNATH défend les droits des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Elle apporte soutien, réconfort, conseils et assistance aux personnes accidentées de la vie, malades, invalides ou handicapées.

Forte de près de 200 000 adhérents, l'association lutte au quotidien pour améliorer la vie des personnes accidentées, handicapées ou malades afin qu'elles soient reconnues et traitées en citoyens à part entière.

Ainsi, l'association les représente dans les commissions locales, les organismes sociaux et institutions départementales comme régionales ou nationales.

Très impliqués dans la vie de l'association, les adhérents se réunissent dans 1 000 sections locales, 70 groupements départementaux ou interdépartementaux assurant une présence sur l'ensemble du territoire.

20 000 bénévoles assurent également sur le terrain l'accueil des personnes accidentées, l'animation des sections locales, le déroulement des actions.

La FNATH est une association à but non lucratif, indépendante de tous les pouvoirs, reconnue d'utilité publique et financée quasi exclusivement par les cotisations de ses 200 000 adhérents ou les subventions de ses 25 000 donateurs.

Les cancers d'origine professionnelle, Des causes trop mal connues

Qu'est-ce qu'un cancer professionnel ?

Un cancer est dit professionnel s'il est la conséquence directe de l'exposition d'un travailleur à un risque physique, chimique ou biologique ou s'il résulte des conditions dans lesquelles il exerce son activité. Il se traduit par des cancers particulièrement fréquents (poumons, vessie, larynx, peau) et reste la première cause de décès liés au travail dans le monde entier, avant les autres maladies et accidents professionnels.

L'environnement professionnel est en partie responsable de l'augmentation constatée de certains cancers.

Comment un cancer professionnel se déclare-t-il ?

Différentes voies de contamination sont possibles : l'air respiré (poussières, fumées, vapeurs), l'ingestion de particules de produit déposées sur les lèvres ou les mains, le contact avec la peau.

Plus les expositions sont nombreuses et fortes, plus le risque est important. Mais, même faible, une exposition peut provoquer le cancer.

Les cancers professionnels apparaissent généralement 10 à 50 ans après l'exposition à un facteur cancérigène (c'est ce que l'on appelle le temps de latence).

Quelles sont les substances les plus nocives ?

Les substances à l'origine de ces cancers sont nombreuses et largement présentes dans le monde du travail :

- **Produits chimiques** : benzène, goudrons, huiles minérales, fibres minérales, poussières de bois, etc.
- **Agents physiques** : rayonnements ionisants et ultraviolets
- **Agents biologiques** : virus des hépatites B et C notamment

2,3 millions de salariés (hors fonction publique) sont exposés professionnellement aux cancérigènes (enquête Sumer).

Des chiffres qui en disent long...

Le cancer en général...

- 1ère cause de décès chez l'homme en France
- 2ème cause de mortalité dans la population française
- 240 000 nouveaux cas chaque année en France

Les cancers d'origine professionnelle

- 15 à 20 000 cancers par an seraient d'origine professionnelle ;
- 70 % des salariés exposés sont des ouvriers et un cancer sur cinq est d'origine professionnelle dans cette catégorie
- environ 10 % des cancers du sang et de la vessie auraient une origine professionnelle, 45 % des cancers du nez, 85 % des cancers de la plèvre...
- Les hommes sont 4 fois plus exposés aux cancérogènes que les femmes ;
- 5 secteurs parmi 36 exposent au moins 35 % de leurs salariés aux cancérogènes:
 - * commerce et réparation automobile
 - * métallurgie et transformation des métaux
 - * industrie du bois et du papier
 - * industrie des produits minéraux
 - * construction ;
- Les fonctions de maintenance sont les plus exposées (installation, entretien, réglage, réparation) et parmi elles 46 % le sont à deux cancérogènes ou plus ;
- Le nombre total de cancers reconnus d'origine professionnelle s'élève à 1 857 en 2006 (contre 1 803 en 2005), soit une hausse de près de 3 % du nombre de cas par rapport à 2005. 87% sont liés à l'amiante. Après l'amiante, les poussières de bois restent l'agent causal le plus important, puisqu'elles sont à l'origine de 83 cancers reconnus en maladies professionnelles en 2006. Les goudrons de houille représentent la troisième cause de cancers professionnels.

Seulement 40 % des entreprises ont procédé à une évaluation de risques liés à l'utilisation des agents cancérogènes - mutagène et reprotoxiques et la fiche individuelle d'exposition des salariés n'existe que dans 16 % de ces mêmes entreprises*.

* Enquête de la Direction générale du travail de 2006.

Des témoignages pour mesurer l'ampleur du phénomène

Paul F., 45 ans,

En avril 2004, j'ai utilisé un dés-herbant fabriqué par une célèbre multinationale pour le maïs que je cultive. J'ai inhalé par accident des vapeurs de monochlorobenzène qui m'ont provoqué des céphalées, pertes de connaissance, problèmes d'élocution, amnésie et que les nombreux spécialistes consultés n'arrivaient pas à expliquer. Certains m'ont même accusé de me droguer ! Après 4 ans de combat acharné contre un monstre industriel des produits agricoles, je suis parvenu à faire reconnaître mon cancer professionnel par le TASS* d'Angoulême qui a admis le lien entre mon intoxication et mes problèmes de santé. Malheureusement encore trop peu d'agriculteurs atteints de maladies osent faire valoir leurs droits...

Pierrick F., 47 ans

Mon cancer de la vessie a été découvert par hasard fin 2007 alors que je souffrais d'un calcul rénal. Je ne fume pas, mais je travaille dans une imprimerie depuis 24 ans où je suis régulièrement en contact avec du trichloréthylène et des encres qui comprennent des solvants (amines aromatiques). En raison de déménagements, cessations d'activité, rachats etc., je n'ai pu retrouver que quelques fiches de sécurité de produits parmi la multitude que j'ai utilisée. La caisse d'Assurance Maladie a refusé mon dossier car il était incomplet. Je pensais que la présomption d'imputabilité faciliterait ma tâche. Depuis, j'ai rencontré la FNATH et elle m'encourage à défendre ma cause devant le TASS* car j'ai besoin de faire reconnaître ma maladie.

Antoine D., 63 ans

Durant toute ma carrière de menuisier-ébéniste, j'ai été exposé aux poussières, aux colles, etc. Entre 1999 et 2005, j'ai consulté de nombreux médecins dans ma région. Mon nez me piquait et je souffrais de terribles maux de tête. À force de consulter différents médecins qui ne trouvaient pas d'où venaient ces symptômes, j'ai exigé une biopsie. On m'a diagnostiqué un cancer de l'ethmoïde (sinus). Et grâce à la FNATH à laquelle j'adhère depuis 40 ans, j'ai pu faire reconnaître l'origine professionnelle de mon cancer.

* Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale

Du 16 au 24 octobre Une semaine pour sensibiliser...

Avec Macha Méril, marraine de l'événement, et grâce au soutien de nombreux partenaires, la FNATH organise une semaine de sensibilisation aux cancers d'origine professionnelle destinée au grand public, jeunes travailleurs et retraités, agriculteurs, médecins généralistes...

Au programme, plusieurs temps forts :

- des conférences, des débats à Lyon, Limoges, Toulouse et une marche à Rennes
- des actions dans les lycées professionnels (Landes...), sur les marchés et autres lieux de passage
- des journées portes ouvertes dans les antennes départementales de la FNATH pour s'informer, rencontrer des spécialistes (juristes, médecins) et d'autres personnes concernées
- 5 000 affiches, 50 000 dépliants d'information et des milliers de tracts diffusés sur toute la France.

La FNATH profitera également de cette semaine de mobilisation pour prendre la parole et rappeler les objectifs qui lui tiennent à cœur :

- la nécessité d'aboutir à une véritable traçabilité des expositions professionnelles ;
- l'amélioration de l'information des travailleurs et des entreprises ;
- la substitution des produits cancérigènes ;
- la révision des valeurs limites d'exposition ;
- le renforcement des moyens des services prévention et de l'Inspection du travail ;
- le durcissement des sanctions encourues en cas d'infraction ;
- le développement du suivi post-professionnel et l'information des personnes exposées sur l'ensemble du territoire.

...et un jardin éphémère pour tous ceux à qui la vie n'a pas fait de fleur

Vendredi 16 et samedi 17 octobre, pour donner le coup d'envoi de cette semaine nationale, la FNATH organise la troisième édition des "Jacinthes de l'Espoir" à Paris, place de la Bastille, et dans de nombreuses villes* en région.

Au-delà des animations, des permanences juridiques et des stands d'informations, l'opération "Les Jacinthes de l'Espoir" donnera à ceux qui le souhaitent la possibilité d'acheter des jacinthes (5 euros), mais également des badges aux couleurs de l'espoir (2 euros). Une belle façon de soutenir l'action de la FNATH en faveur des accidentés de la vie.

* Avignon, Bourg-en-Bresse, Breteuil-sur-Noye, Dax, Limoges, Lunéville, Lyon, Mont-de-Marsan, Périgueux, Vandœuvre-lès-Nancy, Vesoul.

Reseauvigilance.org

Un réseau participatif pour pérenniser l'action

A l'occasion de cette semaine nationale et pour pérenniser la mobilisation, la FNATH lance un réseau de vigilance sur le site FNATH.org afin de construire une communauté de citoyens souhaitant agir contre les cancers d'origine professionnelle.

Mis en ligne à partir du 19 octobre, ce site Internet évolutif présentera de nombreuses rubriques :

- des informations complètes sur les cancers d'origine professionnelle ;
- des témoignages de salariés, agriculteurs, artisans, personnes exposées et malades, acteurs du monde social et médical... ;
- des échanges d'expériences en tant que malade, chef d'entreprise, médecin, agriculteur... ;
- des pages interactives pour aider la FNATH à mieux identifier les risques en l'alertant sur des cas "douteux" ;
- une prise de contact avec des professionnels (juristes, médecins...) ;
- la possibilité de s'engager aux côtés de la FNATH en devenant bénévole ou en contribuant financièrement.

Si les cancers d'aujourd'hui sont les conséquences des expositions des années 60 et 70, il s'agit de se mobiliser maintenant pour éviter les cancers de demain.

Des partenaires de renom pour soutenir une grande action

De véritables institutions publiques comme privées se mobilisent avec la FNATH pour prévenir les cancers d'origine professionnelle de demain et améliorer la connaissance des cancers d'aujourd'hui.



L'ARC, partenaire de la FNATH

Dès 2002, la FNATH et l'ARC ont lancé un vaste programme de recherche en épidémiologie afin de mieux comprendre l'origine des cancers professionnels et de favoriser l'émergence de projets relatifs au dépistage et à la prévention. Ces travaux ont permis notamment de mettre au point un outil de mesure du degré d'exposition des travailleurs aux produits cancérogènes pendant l'exercice de leur profession. Il permet également d'identifier le rôle des pesticides dans certains cancers du cerveau.

Un acteur majeur de la recherche sur le cancer

Association reconnue d'utilité publique, l'ARC consacre chaque année plus de 30 millions d'euros à ses missions dont la principale est de soutenir la recherche sur le cancer et de diffuser des informations sur l'avancée des connaissances.

Des objectifs bien définis

Faire progresser la recherche française en cancérologie au bénéfice des patients c'est découvrir de nouveaux traitements, avancer dans la prévention et le dépistage pour sauver des vies. Voilà pourquoi près de 600 projets de recherche ont été financés en 2008.



Association
pour la Recherche
sur le Cancer

Reconnue d'utilité publique

www.arc-cancer.net